



Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe, le 31 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan 2021 / Perspectives 2022

« Les résultats 2021 de Ports de Normandie démontrent la solidité de nos places portuaires et la capacité d'adaptation des équipes et des exploitants. COVID, Brexit, stop and go de l'activité économique... Ports de Normandie a su faire face à tous ces défis. C'est une structure souple, réactive, et efficiente, en prise avec les réalités du terrain qui confirme la pertinence, la cohérence et la complémentarité des investissements des collectivités qui la financent.

En 2022, ce sont près de 58 M€ qui seront investis par Ports de Normandie afin, notamment, de conforter sa place de leader du transmanche à l'Ouest du détroit et de devenir l'un des acteurs majeurs du développement des EMR en France. Plus généralement, ce que j'attends de Ports de Normandie, c'est de générer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur notre territoire, la Normandie, » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports de Normandie.

BILAN : Une année 2021 qui marque une reprise de l'activité même si cette dernière reste encore perturbée par la COVID

1. COMMERCE

Après une année 2020 durement marquée par la COVID, Ports de Normandie affiche en 2021, une activité en progression, lui permettant - sauf sur le trafic passagers - de revenir à un niveau proche de l'avant crise sanitaire :

- + 31 % pour les escales (3 000 escales), soit le même niveau que 2019
- + 8,68 % en tonnage (6 256 600 T), soit un score proche de celui de 2019
- + 4,09 % pour les passagers (553 824 pax), très loin des 2 Millions de passagers enregistrés en 2019

Ces chiffres encourageants masquent toutefois des réalités contrastées selon les filières.

Passagers

L'activité passager reste toujours dramatiquement basse (malgré une hausse des passagers Irlande par rapport en 2020) en raison des limitations ou contraintes de voyages imposés par les Etats dans le cadre de la crise sanitaire, pénalisant fortement, pour la seconde année consécutive, les recettes des compagnies ferries et des exploitants portuaires.

La perspective de la mise en place de la directive EES (Entry Exit System) en 2022 visant à renforcer les contrôles à l'entrée de l'espace Schengen constitue une nouvelle source d'inquiétude par l'impact négatif qu'elle pourrait avoir sur la gestion des escales et l'expérience clients.

Croisières

L'activité croisière, après un gel de 18 mois, a significativement repris au 3eme trimestre 2021 (20 escales, 42 000 pax). 2022 confirme cette tendance avec une soixantaine d'escales prévues à Cherbourg et une douzaine à Caen, ce qui constituerait dans les 2 ports un nouveau record.

Fret transmanche

Le fret retrouve un niveau d'activité proche de 2019. Toutefois, ce résultat recouvre des réalités très contrastées, en particulier sur la filière fret prédominante, le transmanche (5 365 347 T, soit 85 % du tonnage total de l'année). Si le trafic fret transmanche a bel et bien progressé (+ 23 % de PL et + 11,54 % en tonnage), ces résultats UK et Irlande suivent des courbes inverses.

En effet, s'inscrivant dans la tendance baissière du marché, les échanges avec le UK reculent de 17 % en nombre de PL (environ 120 000 PL). A cela, plusieurs raisons : un surstockage fin 2020 en prévision du Brexit, suivi du « frein COVID » pour la circulation des camions et des chauffeurs, le tout cumulé aux complexités administratives liées au Brexit.

A l'inverse, 2021 a vu le trafic entre l'Irlande et le port de Cherbourg littéralement exploser : + 198 %, soit 100 000 PL, c'est à dire presque autant que la totalité des flux cumulés entre nos 3 ports et le Royaume-Uni. Capitalisant sur ses liaisons historiques et ses opérateurs maritimes en place depuis plusieurs années, Cherbourg a bénéficié des perturbations sur la route traditionnelle du Landbridge rendue plus longue et plus risquée (contrôles) avec le Brexit, pour reprendre une partie de ce flux.

La mise en place des procédures douanières complètes en 2022 au UK devrait confirmer, au moins pour partie, la tendance au report sur les routes maritimes directes.

Fret conventionnel

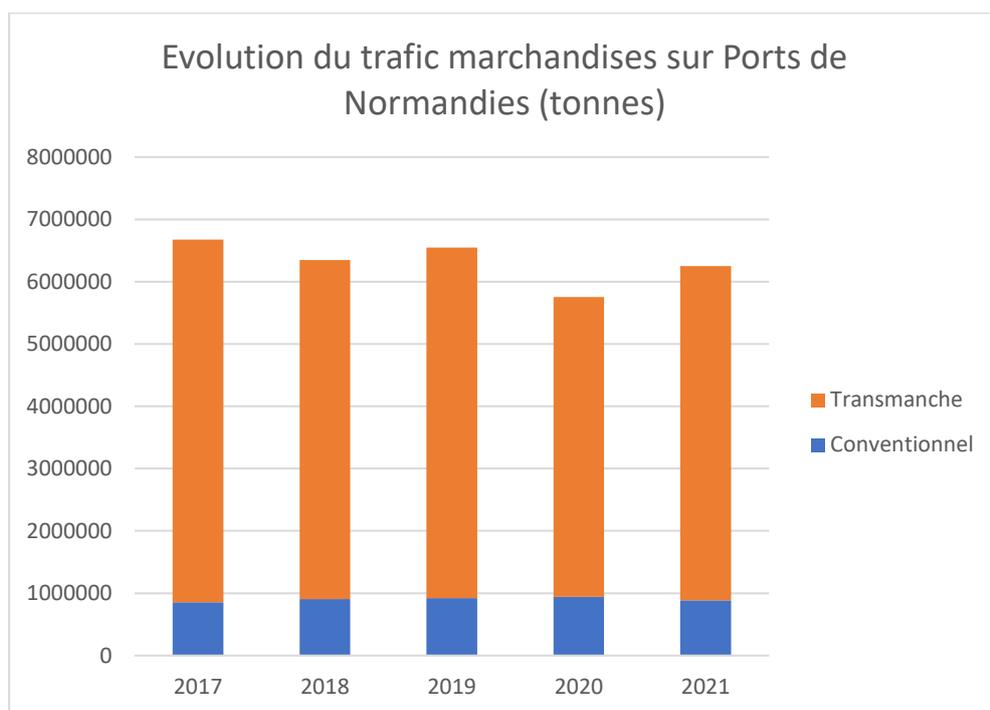
La dynamique des filières conventionnelles se poursuit mais est handicapée (- 6 % soit 885 000 T) par un retrait du secteur agro-alimentaire (- 150 000 T de céréales, engrais, nourriture animale...). Cette contre-performance masque toutefois une dynamique soutenue sur d'autres filières :

- + 12,19 % (395 000 T) des matériaux de construction, notamment tirés par la filière bois
- + 55 % (4 000 T) des matériaux « dangereux » (explosifs et nucléaire)
- + 313 % (84 000 T) des Colis industriel & divers

Zoom sur les EMR/ENR*

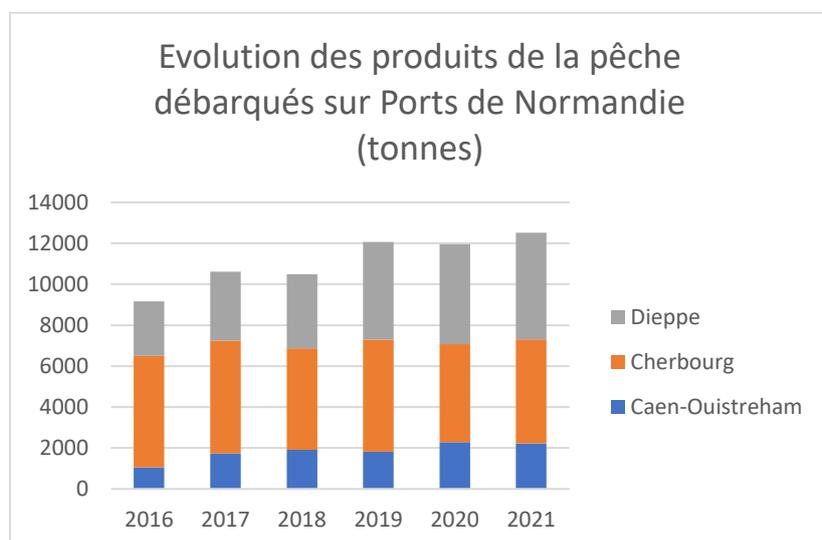
Passée la phase d'adaptation des infrastructures portuaires pour accueillir ces nouvelles filières industrielles, ces dernières se traduisent désormais en termes de trafic. Pari gagné pour Ports de Normandie avec + 97 % (72 000 T) des ENR. Dans le détail, si le trafic d'éolien terrestre et de la biomasse reste stable, la grande nouveauté de 2021 est le lancement de l'activité EMR sur Cherbourg. Celle-ci va s'accroître en 2022, avec le démarrage de la construction des champs de Courseulles et Fécamp, en complément de celui de Saint Brieuc

* EMR : Energies Marines Renouvelables / ENR : Energies Nouvelles Renouvelables



2. PÊCHE

Avec plus de 12 500 T de produits de la pêche débarqués, les criées de Dieppe, Cherbourg et le point de Débarque de Ouistreham affichent une progression en tonnage de 4,65 %, portée par la coquille Saint Jacques à Dieppe (+ 14 %) et le poisson à Cherbourg et Ouistreham. Malgré la hausse des débarques, le prix moyen a progressé notamment au second semestre.



3. PLAISANCE

A l'instar de l'activité passagers, le volume de bateaux « visiteurs plaisance » progresse de 23% pour atteindre 5 000 unités. Toutefois, cette fréquentation reste loin du niveau d'avant crise qui avoisinait les 7 500 bateaux. Ce niveau s'explique essentiellement par l'absence de bateaux étrangers, notamment anglais.

Malgré cette reprise partielle d'activité, le nombre de nuitées ne suit pas la même courbe, avec un repli de 8 % (28 000 nuitées), signifiant que la durée moyenne de séjour dans les ports de plaisance a diminué pour s'établir à 5 jours.

4. REPARATION NAVALE

Avec plus de 300 mises à sec en 2021, Ports de Normandie affiche une progression sensible (21,5 %). Cette croissance est liée à un retour à la normale de l'activité dieppoise après une année 2020 perturbée par des difficultés techniques et une croissance de l'activité cherbourgeoise portée par l'activité nautique. En effet, fin d'année 2021, après de nombreux échanges avec les partenaires de la filière réparation navale, Ports de Normandie a décidé d'élargir son offre de service sur le plateau nautique de Cherbourg en prenant en charge l'attinage des navires levés au Travelift et occupant le plateau nautique. Le syndicat s'est équipé des bers, chandelles et tins nécessaires et les agents se sont mis en ordre de marche pour rendre ainsi un service complet de mise au sec aux usagers du plateau nautique

BILAN TRAFIC 2021 EN SYNTHÈSE

- Transmanche : - 3,87 % pax / + 11,53 % en tonnage / + 23 % en PL
- Conventionnel : - 5,93 % en tonnage
- Croisière : 20 escales, 42 000 pax
- Pêche :
 - Cherbourg : + 6,14 % en tonnage
 - Dieppe : + 6,75 % en tonnage
- Réparation navale
 - + 33,91 % à Cherbourg
 - + 11,02 % à Dieppe
- Visiteurs plaisance
 - + 27,02 % bateaux à Cherbourg / + 19,42% nuitées
 - - 1,47 % de bateaux à Caen-Ouistreham / - 28,44 % de nuitées
 - + 25,74% de bateaux à Dieppe / + 4,31 % de nuitées
- EMR/ENR : + 97 % en tonnage / 72 000 T / Nombre d'escales x2

PERSPECTIVES : Ports de Normandie continue d'investir massivement

Entre 2007 et 2021, Ports de Normandie a investi 410 M€ avec, dans le viseur, 3 objectifs majeurs :

- Réhabiliter les infrastructures et équipements transférés par l'Etat
- Conforter nos filières structurelles (transmanche et commerce) pour utiliser les installations à leur plein potentiel et accompagner la croissance des échanges
- Préparer l'avenir, notamment industriel (EMR tout particulièrement)

Ports de Normandie veut aller encore plus loin à travers son Plan Pluriannuel d'Investissements à l'échelle de ses trois ports. Ce sont ainsi près de 58 M€ qui seront investis dès 2022 afin de répondre aux objectifs suivants :

Conforter notre place de leader du transmanche à l'Ouest du détroit

Après avoir fait la démonstration que ses ports étaient « Brexit ready », Ports de Normandie va poursuivre en travaillant, entre autres, sur la problématique de la qualité de l'air (cf. partenariat EDF sur l'objectivation des rejets, la modélisation de la dispersion et les solutions d'alimentation électrique des ferries et paquebots), en développant le ferroutage à Cherbourg, en améliorant encore le terminal ferries à Cherbourg (passerelles et équipements), en renforçant notre présence promotionnelle en Irlande, en engageant les études d'extension du terminal de Dieppe, en étudiant les possibilités d'extension du terminal transmanche à Ouistreham...

Devenir l'un des acteurs majeurs du développement des EMR en France

En 2021, les installations portuaires de Cherbourg ont prouvé leur performance et démontré qu'elles répondaient aux besoins des industriels (préparation du champ de St Brieuc). L'occupation des terre-pleins s'intensifie (préparation des champs de St-Brieuc et de Courseulles, préparation et assemblage pour le champ de Fécamp) mais Ports de Normandie veut d'ores et déjà aller plus loin :

- En faisant de Cherbourg, le hub pour les parcs de Fécamp et Barfleur et en captant de nouvelles opportunités pour d'autres champs nationaux et/ou étrangers pour la période 2025/2028. EDF a confié à Ports de Normandie la maîtrise d'ouvrage de la construction, sur le Port de Cherbourg, du hub éolien de Fécamp. Les travaux débuteront au printemps 2022.
- En accompagnant LMWP dans la montée à plein régime de sa production.
- En finalisant à Ouistreham les travaux dans l'avant-port liés à l'aménagement de la base de maintenance du champ de Courseulles (consolidation des talus, dragage de l'avant-port, construction des pontons destinés à la base de maintenance mais aussi ceux pour la pêche et la plaisance).
- En se préparant à accueillir la base de maintenance du champ de Dieppe - Le Tréport.
- En créant une aire de stockage de pales pour LM Wind Power/GE. Budget : 5 M€. Travaux d'avril à l'automne.

Générer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur notre territoire

Plaisance

Dans ce domaine en pleine mutation, une action volontariste et coordonnée est nécessaire pour assurer la transition vers les nouveaux usages et le non-renouvellement de la flotte par les nouvelles générations. Il faut complètement « reprogrammer » les ports de plaisance en offrant du service et pas seulement des places à quai. En 2022, Ports de Normandie prendra sa part :

- 3 DSP plaisance arrivent à échéance fin 2023. 2022 sera donc consacrée à une réflexion sur les modalités de gestion de l'activité plaisance en tirant parti de l'étude « port du futur » initiée par Normandie maritime et la CCI de Caen-Normandie ainsi que Port Chantereyne.
- A Caen, le bassin St Pierre n'a pas été dragué depuis des décennies. L'état des fonds compromet l'activité nautique et les escales de bateaux de course. Le dragage devrait donc intervenir fin 2022 / début 2023, sous réserve des autorisations suite à une enquête publique à l'automne. Budget 3 M€, cofinancés par Ports de Normandie, la ville et le concessionnaire du port de plaisance.
- A Dieppe, l'atténuateur de houle est vétuste. Les pieux sont corrodés et certains ont rompu. Une consultation est en cours pour en reconstruire un neuf. Les travaux devraient être réalisés fin d'année pour un montant de 2,8 M€.

Construction et réparation navales

- Dieppe : Plan d'amélioration des services et installations de mise à sec
- Cherbourg : Confortement de la forme de Radoub (mise aux normes environnementales et étude sur la réhabilitation des organes structurels de la forme) et réorganisation du plateau nautique pour améliorer le service rendu et la sécurité (bornes de distribution des fluides, sécurité des accès, locaux et WC...).

Valorisation du patrimoine foncier

Ports de Normandie travaille à la valorisation économique de son patrimoine foncier, tout en s'assurant que cela génère une activité portuaire supplémentaire :

- Cherbourg : extension de Grand Large Yachting suite à un AMI lancé par Ports de Normandie (20 emplois supplémentaires annoncés), réhabilitation des hangars 8 et 10 et aménagement de la zone logistique et industrielle de Collignon.
- Dieppe : c'est en 2022 que la nouvelle usine du groupe Avril, basée sur l'ancien site SAIPOL, devrait être inaugurée et à nouveau générer de l'emploi.

Croisière

2022, sera une nouvelle année record avec une soixantaine d'escales prévues à Cherbourg et une douzaine à Caen.

Doter la Normandie d'une structure portuaire souple, réactive et efficiente, en prise avec les réalités du terrain

Propriétaire de voiries et d'ouvrages d'art, Ports de Normandie est un acteur majeur de l'aménagement des agglomérations et se doit de maintenir, de fiabiliser et de moderniser ses installations. Ce double objectif se traduira en 2022 au travers des projets suivants :

- A Caen : enquête publique en prévision du remplacement en 2023 du pont de Colombelles (20 M€), reprise d'éléments structurels et remise en peinture complète après désamiantage du Pont de la Fonderie (800 K€), mise aux normes du barrage Montalivet afin que les espèces migratrices puissent le franchir et que son étanchéité soit garantie (2,5 M€, travaux fin 2022 / début 2023), diagnostic du pont de Bénouville afin de programmer les opérations majeures de rénovation des organes de manœuvre
- A Dieppe : lancement de la restauration, à l'automne, du pont Colbert (13 M€), travaux d'entretien de la passerelle Amiral Rolland (réhabilitation des armoires électriques et automatismes + mise au sec de la porte amont pour dévasage et remplacement des équipements). Quant au Pont Ango : étude du remplacement du revêtement routier du pont. Enfin, 2022 verra la fin des travaux quai de Norvège. Le quai a été renforcé. Il reste à renforcer les TP pour l'accueil de la grue de 120 t, par des inclusions rigides et une réfection des revêtements. (4,3 M€. Travaux printemps-été 2022).
- A Cherbourg : modification des dispositifs de guidage de la passerelle Michel Legrand et reprise anticorrosion (après 6 ans de fonctionnement, les dispositifs de guidages centraux et latéraux de la passerelle nécessitent des évolutions afin de garantir leur pérennité et leur bon fonctionnement), réfection du parking de la Citée de la Mer, déplacement du Boulevard Maritime dans le cadre du ferroutage. Lancement de l'étude de rénovation des installations électriques du pont tournant afin de définir et phaser les remplacements de ces installations en minimisant l'impact sur le trafic maritime et routier.

Assurer la pertinence, la cohérence et la complémentarité des investissements des collectivités de Ports de Normandie

L'une des missions centrales de Ports de Normandie est de créer de la valeur ajoutée sur le territoire. Cela se traduit, entre autres, par un plan d'investissements très soutenu de près de 58 M€ en 2022, 58,5 M€ en 2023 et plus de 25 M€ en 2024, soit près de 142 M€ en 3 ans, passant ainsi sa moyenne annuelle d'investissement de 31,5 à 47,3 M€. Les principaux objectifs de développement de ce plan d'investissement sont :

- A travers l'évolution du modèle des DSP, réinvestir le fruit des résultats des ports dans les infrastructures nécessaires à leur maintien en état et à leur développement et examiner les projets d'investissements en prenant en compte, dans leur évaluation du retour sur investissement, l'impact pour le territoire. C'est dans cet esprit qu'ont été créés, le 1^{er} janvier 2019, la Régie d'exploitation du Port de Dieppe et le 1^{er} janvier 2022, la SPL Cherbourg Port.

- Travailler à la sortie de crise des armements Transmanche.
- Améliorer encore « l'expérience passagers » en Normandie, à travers les services et les équipements proposés aux clients Transmanche, croisiéristes, et plaisanciers.
- Développer un effet « réseau » à travers des actions de promotion commune entre Ports de Normandie, HAROPA, les collectivités et l'Agence de Développement pour la Normandie.
- Renforcer encore notre relation avec l'Irlande.
- Travailler au maintien d'une pêche normande viable, en améliorant les grands équilibres économiques post-Brexit, notamment à travers la valorisation des produits locaux et l'accueil d'activités de transformation.
- Plaisance : anticiper les évolutions de fond du secteur au regard d'une population plus jeune de plaisanciers demandant de nouveaux services.
- Réparation navale : consolider les outils pour accroître l'attractivité.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr